

AGRICA ÉPARGNE

OBLIGATAIRE

RAPPORT SEMESTRIEL au 27/06/2017



FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE

Société de gestion : AGRICA EPARGNE
Teneur de comptes conservateur de parts : AMUNDI TENUE DE COMPTES
Dépositaire : CACEIS BANK
Commissaire aux comptes : PWC AUDIT

AGRICA EPARGNE Obligataire

DOCUMENT D'INFORMATION PERIODIQUE AU 27/06/2017

ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers	0,00
b) Avoirs bancaires	2 746,94
c) Autres actifs détenus par l'OPC	1 742 666,28
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	1 745 413,22
e) Passif	-1 654,31
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	1 743 758,91

* Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire
AGRICA EPARGNE Obligataire	C1	1 743 758,91	52 696,5990	33,090

ELEMENTS DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net *	Total des actif **
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	0,00	0,00
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'épargne salariale.	0,00	0,00
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R. 214-32-18 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
e) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés aux I et II de l'article R. 214-32-19 du code monétaire et financier.	99,94	99,84

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITIONS DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
-				

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RÉSIDENCE DE L'ÉMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
TOTAL		
AUTRES ACTIFS DETENUS (b+c de l'état du patrimoine)		100,00
TOTAL DES ACTIFS		100,00
AUTRES ACTIFS DETENUS (b+c+e de l'état du patrimoine)	100,00	
TOTAL ACTIF NET	100,00	

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

VENTILATION DES AUTRES ACTIFS PAR NATURE *

Nature d'actifs	Pourcentage actif net **	Pourcentage total des actifs ***
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	99,94	99,84
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	99,94	99,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Autres		
TOTAL	99,94	99,84

* Cette rubrique concerne des titres financiers éligibles ou des instruments du marché monétaire ne répondant pas aux conditions mentionnées au I de l'article R.214-11 du Code monétaire et financier

** Se reporter au f) de l'état du patrimoine

*** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE EN EUR

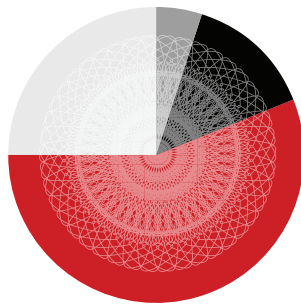
Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	0,00	0,00
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'épargne salariale.	0,00	0,00
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R. 214-32-18 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
e) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés aux I et II de l'article R. 214-32-19 du code monétaire et financier.	1 361 923,04	1 011 663,22

DISTRIBUTION EN COURS DE PERIODE

Aucun dividende ou acompte n'a été distribué sur la période.

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ALTAROCCA RENDEMENT 2022 I	EUR	94	104 552,44	6,00
AMUNDI OBLIG 5-7 EURO I-C	EUR	19,9	215 754,61	12,37
ASTRIA FCP	EUR	236	142 107,40	8,15
HUGAU MONETERME	EUR	14,5	175 502,49	10,06
HUGAU OBLI 1-3 PART C 3DEC	EUR	64,3	89 470,88	5,13
H2O ADAGIO I	EUR	2,3	152 878,95	8,77
JUNIPERUS	EUR	1 129	220 222,74	12,63
NATIXIS SOUVERAINS EURO SI - I -	EUR	2,62	420 733,17	24,13
SHELCHER PRINCE COURT TERME A FCP	EUR	290	73 138,00	4,19
VERNET RENDEMENT 20	EUR	540	148 305,60	8,50
TOTAL FRANCE			1 742 666,28	99,93
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 742 666,28	99,93
TOTAL Organismes de placement collectif			1 742 666,28	99,93
Dettes			-1 654,31	-0,09
Comptes financiers			2 746,94	0,16
Actif net			1 743 758,91	100,00
AGRICA EPARGNE Obligataire	EUR	52 696,5990	33,090	



AGRICA ÉPARGNE
Une gestion financière responsable

AGRICA ÉPARGNE – Filiale des Institutions de prévoyance membres d'AGRICA – SAS au capital social de 3 000 000 € – RCS Paris 449 912 369 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04 005 – Siège social : 21, rue de la Bienfaisance 75382 Paris Cedex 08
Tél. : 01 71 21 60 78 – Fax : 01 71 21 60 42 – www.agrica-epargnesalariale.com

GROUPE AGRICA – 21, rue de la Bienfaisance – 75382 Paris Cedex 08 – Tél. : 01 71 21 00 00 Fax : 01 71 21 00 01 – www.groupagricar.com.